

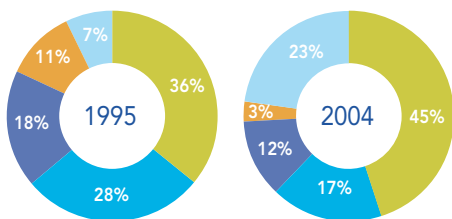
Moderniser la gestion des déchets en Bretagne par la promotion des démarches de qualité

Chiffres clés

- 1 100 000 tonnes de déchets produits en 1995
- 1 163 000 tonnes de déchets produits en 2004
- 237 déchèteries
- 234 Kg/h/an de déchets stockés ou incinérés

Plus d'info : www.sinoe.org

L'évolution des traitements des déchets de 1995 à 2004



- Incinération avec valorisation énergétique
- Incinération sans valorisation énergétique
- Compostage
- Recyclage
- Enfouissement

Nota : il s'agit de destination primaire des déchets collectés ; si l'on tient compte des refus et sous-produits, le stockage s'élève par exemple en 2004 à 24 %.

Contexte

Une production de déchets en augmentation modérée

L'évolution de nos modes de vie et notamment sur le plan alimentaire s'est traduite par une augmentation de la production nationale des ordures ménagères qui a doublé en 40 ans. En Bretagne, si l'on se réfère au bilan des Plan Départementaux des Déchets de 1995, la production s'élevait à 1 100 000 tonnes contre 1 163 000 tonnes en 2004. Une augmentation somme toute très modérée mais qui n'inclut pas les encombrants et les déchets verts totalisant 811 000 tonnes environ. Cette catégorie orientée vers les déchèteries est en progression constante alors que les déchets résiduels connaissent une diminution.

Sur la même période, le nombre de déchèteries est passé de 62 à 237, les décharges dites « décharges brutes » ont été fermées ou réhabilitées, enfin la collecte sélective concerne aujourd'hui 99 % du territoire contre 13 % en 1995. De même, on constate une évolution notable de la valorisation accompagnée d'une baisse des quantités enfouies.

Réduire la quantité
et la nocivité des déchets
à traiter

Maîtriser les coûts de gestion
des déchets

Promouvoir les démarches
de qualité



89 % des déchets résiduels bretons sont traités en Bretagne même s'il reste encore aujourd'hui quelque 160 000 tonnes -soit 5 500 camions- exportées vers l'est de la France. Le bilan régional 2004 réalisé par l'ORDB faisait état de 234 kg/h/an stockés ou incinérés (hors encombrants et déchets professionnels collectés avec les déchets ménagers (estimés à 20 %) alors même que sur le plan national, la production moyenne par habitant par an était de 360 kg dont 290 kg stockés incinérés. Les objectifs fixés par Nelly OLIN en 2005 sont de 250 kg/an en 2010 et de 200 kg en 2015.

En ce qui concerne la production de déchets industriels banals, elle est comparable à celle des déchets ménagers, et s'élève à 1 620 000 tonnes par an (source ORDB). Enfin, la production de déchets dangereux est de 101 000 tonnes an.

